

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLOH FARSAISANT TOUS LES JEUÉS

Rédacteur-Propriétaire :

FERMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FERMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. E. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Lauglais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

S O M M A I R E.

Revue de la Semaine : Appel en faveur d'une excellente œuvre. — Ordinations à la Basilique Notre-Dame de Québec. — Vingt-septième séance de "l'Académie St Thomas d'Aquin, au Collège Ste Anne; Noms des élèves qui ont inscrit des devoirs au "Cahier d'honneur.—Liste des membres actuels de "l'Académie St Thomas d'Aquin."

Causerie Agricole : Culture du lin (*Suite*).—Opérations à faire subir au lin après le rouissage.—Rendement du lin.— Culture du chanvre.

Sujets divers : Les Sociétés d'agriculture; le rôle qu'elles remplissent et nécessité des cultivateurs.—Soins à donner au bétail pendant l'hiver.—Destruction du chardon des champs.

Choses et autres : Fromageries prospères.—Si nous voulons obtenir de beaux animaux, perfectionnons nos prairies et nos pâturages.

Recettes : Préparation du café pour les pauvres et pour les personnes qui ont l'estomac faible, la santé délicate.—Papier à dérouiller le fer et l'acier.—Moyen d'empêcher l'acier de se rouiller.

A nos abonnés.—Un accident arrivé à notre presse nous a empêché de publier la Gazette des Campagnes la semaine dernière. Nous remplacerons ce numéro au commencement de février en publiant seize pages pour un seul numéro de la Gazette des Campagnes.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval; " des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Une excellente œuvre.—Il est peu de personnes dans la province de Québec qui ne connaissent le nom de l'infatigable Père Wagner, Doyen [Dean], du diocèse de Londres, et curé de Windsor, Ontario. On se rappelle que c'est dans sa paroisse qu'à eu lieu l'été dernier la grande convention des Canadiens Français de la province d'Ontario, qui a eu tant de retentissement, et qui a fait éclater la puissance et l'esprit patriotique de ce groupe de nos compatriotes. Il y a 20 ans, il n'y avait à Windsor qu'une pauvre petite chapelle catholique, où un Missionnaire venait dire la messe une fois ou deux par mois. Ce fut alors que le Père Wagner fut nommé curé de cette paroisse, où tout était à créer. Grâce à son zèle et à des prodiges d'activité et d'industrie, grâce aussi à la générosité d'un grand nombre de Catholiques de la Province de Québec et d'ailleurs, il est parvenu à construire non seulement une très belle église avec ses dépendances, mais aussi un vaste et beau couvent et une grande école, où la jeunesse reçoit une excellente éducation. Le Père Wagner est Français de naissance, mais il est venu très jeune dans ce pays, où il a été ordonné Prêtre. Il y a longtemps que les Canadiens-Français de cette partie du pays, auxquels il n'a cessé de se dévouer, le considèrent comme un des leurs; aussi ne lui ont-ils jamais fait défaut, chaque fois qu'il s'est adressé à eux.

Mgr Koloh, évêque de London, vient de le charger d'autre œuvre non moins digne de son zèle. Il s'agit de fonder une nouvelle paroisse presque entièrement Canadienne française, située aux extrémités de la sienne. Ce fait indique l'accroissement rapide de notre population, et le rôle de plus en plus important qu'elle est appelée à jouer ici, surtout si elle est efficacement appuyée par nos compatriotes de la province de Québec. C'est dans cette vue que le Père Wagner, qui n'a pas hésité à se mettre à la tête de cette entreprise malgré ses autres occupations, s'adresse aujourd'hui

à la générosité du public, et particulièrement des Canadiens-Français.

Nul doute qu'il ne réussisse à mener à bonne fin cette belle œuvre, et c'est dans ce but qu'il fait un appel à la charité et à la piété de tous nos compatriotes, espérant que chacun voudra bien lui envoyer une petite obole, si petite qu'elle soit, pour la construction de l'Église de Notre-Dame du Lac St-Clair (c'est ainsi que sera appelé la nouvelle église). Tous ceux qui contribueront au moins par 25 cts seront considérés comme bienfaiteurs, et leurs noms seront inscrits sur un parchemin qui sera déposé par l'Évêque dans la pierre angulaire de la future Église.

Chacun d'eux aura part à toutes les prières qui se feront dans ce nouveau sanctuaire de Marie.

Ceux qui désirent contribuer à cette bonne œuvre voudront bien adresser leur aumône comme suit :

Au Révd Père WAGNER, curé,
Windsor, Ontario.

Pour aider au succès de l'entreprise, il y aura, le 31 janvier prochain, un tirage de cent prix différents auquel auront part tous les bienfaiteurs. Ce tirage devait se faire au commencement de janvier ; mais une retraite de quinze jours, qui doit avoir lieu à la date que nous venons d'indiquer.

L'abbé H. R. CASGRAIN.

Windsor, Ontario, 12 décembre 1883.

— Samedi, 22 décembre dans la Basilique Notre-Dame de Québec, Mgr l'archevêque A. E. Taschereau a conféré l'ordre sacré du diaconat aux messieurs suivants :

William Dollard, du diocèse de S. Jean, N. B.

Joseph Marie-Alphonse Genest ; S. méon Hubert Lessard ; François Xavier Tassier Laplante ; Joseph Théophile Turcotte, Patrick Sarsfield O'Ryan ; Arthur Gaudiose Bronsseau ; Paul-Angure Hippolyte Bernier ; Henri-Afred Dionne ; Joseph-Philippo-Auguste Ouellet ; Charles-Edouard Gagné ; Luc Lévêque, tous du diocèse de Québec ; Jean Casimir Drolot, du diocèse d'Ottawa.

Séance de "l'Académie St-Thomas d'Aquin," au Collège Ste Anne.—Mercredi, le 19 décembre dernier, cette société d'émulation donnait sa vingt-septième séance solennelle dans une des salles du Collège Ste Anne.

Heureusement pour ces jeunes élèves du "Cours classique" l'assistance était nombreuse. Plus d'une vingtaine de prêtres assistaient à cette séance et ils étaient fiers d'applaudir aux succès de plus en plus croissants de cette jeunesse d'élite qui se distingue par son amour du travail. Les lauriers acquis ont été brillants, surtout par le nombre, si l'on considère que le temps de la lutte n'a été que de quatre mois. Pour peu que ce travail se continue, nous ne doutons pas qu'à la fin de l'année les élus seront nombreux.

Contrairement aux autres séances de cette société, les discours, la lecture de plusieurs devoirs inscrite au "Cahier d'honneur," de même que la déclamation de deux magnifiques poésies ont ompiété sur le chant et la musique. Malgré que la musique et le chant présentent un attrait toujours nouveau et dont nous avons peine à nous rassasier, la partie littéraire a été si intéressante et si propre à nous faire juger de

la haute capacité de nos jeunes académiciens que nous leur avons facilement pardonné d'avoir empiété sur la partie joyeuse.

M. Alphonse Pouliot, président de l'Académie St-Thomas d'Aquin, fit le discours d'ouverture. Il remercia Messieurs les membres du clergé d'être venus en si grand nombre pour être les témoins de leurs travaux et applaudir à leurs victoires, donnant par là le spectacle admirable de la Religion veillant, comme une mère, sur l'éducation de la jeunesse. Nous ne pourrions, dit-il, vous en témoigner mieux notre reconnaissance que par un redoublement de zèle par un travail opiniâtre qui sera sans doute agréable à Dieu, parce que ce travail nous rendra propres à rendre plus tard de grands services à la Religion et à la Patrie.

"Je ne puis, dit-il, m'empêcher de le dire avec une certaine fierté, nous avons appris ici la bonne méthode de travail. Nos Supérieurs se servent de trois insectes pour caractériser les trois manières de travailler et nous donner un modèle admirable.

"On nous a montré d'abord le travail patient mais stérile de l'araignée. L'araignée tire tout d'elle-même, de son propre corps. Après avoir filé sa toile, par ses seuls efforts, sans le secours d'autrui, elle s'en enveloppe, s'y fixe, s'y cantonne et ne sort pas de là. Nous ne devons pas imiter cet insecte dans son travail, car elle est la trop frappante image de ceux qui prétendent faire sortir toute vérité de leur propre fond, de ceux qui croient pouvoir facilement se passer de Dieu et de ses enseignements.

"Vient ensuite le travail de la fourmi... A l'encontre de l'araignée, la fourmi ne tire rien de son propre fond ; elle prend son bien partout ; emmagasine sans discernement ni mesure..... On ne veut pas nous la laisser prendre pour modèle, car elle est l'image de cette classe de travailleurs qui ne font que se remplir la tête d'une infinité de matières, mal coupées, mal digérées, mal ordonnées.

"Voici maintenant l'exemple que nous devons imiter, c'est l'industrielle abeille. Sa méthode de travail est toute autre que celle de l'araignée et de la fourmi. Elle ne s'obstine pas comme l'araignée à vouloir tirer tout d'elle-même ; elle ne se borne pas, comme la fourmi à entasser pêle-mêle, sans choix ni discernement, les provisions qu'elle rassemble. Plus modeste que l'une, moins avide que l'autre, l'abeille va droit au meilleur et au plus parfait des choses. Elle néglige tout ce qui ne lui est pas utile ; elle passe par dessus les plantes et les fleurs dont elle n'espère tirer aucun profit.

"Ainsi travaillent les bons esprits ; s'attachant au fond et à la substance des choses, ils ne multiplient pas trop leurs lectures, mais ils lisent bien et avec réflexion : "Non multa, sed multum," comme disait Plino le jeune. Il ne s'agit pas pour eux simplement d'amasser des connaissances de toutes sortes, plus ou moins inutiles, mais de bien se pénétrer des vérités qui leur sont nécessaires, d'en faire leur profit et de se composer un trésor inépuisable pour tout le cours de leur vie.

"Ainsi se forment les esprits, sains, vigoureux, sachant unir, au jeu de l'imagination et aux ressources de la mémoire, le travail de la réflexion ; aussi capables d'acquiescer la science pour leur propre compte

que de la répandre autour d'eux pour le bien de leurs semblables. Ainsi nous nous formerons, parce que tous, nous avons pris la résolution de travailler avec la sagesse et l'activité de l'abeille et de faire au Collège de Ste Anne une ruche admirable où jamais n'entrera l'inaction. Par là, nous éviterons l'abîme où tombent de nos jours tant de malheureux, parce qu'ils ne veulent pas travailler, car Ste-Foi l'a dit: "S'il y a tant de médiocrités dans les esprits, tant d'étroitesse dans les cœurs, tant de faiblesse dans les volontés, tant d'instabilité dans les jugements, tant d'erreurs et d'illusions dans la vie, c'est que la plupart des hommes n'ont pas appris à bien travailler."

M. Arsène Hudon, secrétaire, fit lecture du rapport sur les travaux de l'Académie St Thomas d'Aquin. "Voici d'après ce rapport, les noms de ceux qui ont mérité d'être inscrits au "Cahier d'honneur."

Classe des physiciens.—M. Alphonse Pouliot, neuf compositions dont six en physique, trois en astronomie; M. Arthur Lavoie, cinq compositions en physique et deux en astronomie; M. Edouard Picard, trois compositions en physique et une en astronomie; M. Gustave Verreault, trois compositions en physique; M. Emile Poirier deux compositions en physique; et M. Eugène Bourgault une. En tout vingt-six compositions.

Classe de philosophie junior.—M. Narcisse Degagné, huit compositions de philosophie, et deux en mathématiques; M. Léonard Benoit, quatre compositions en mathématiques et une en philosophie.

Classe de rhétorique.—Vingt-sept devoirs ont été inscrits au cahier d'honneur. Voici les noms de ceux qui ont mérité cet honneur: MM. Edouard Bernier, Arsène Hudon, Téléphore Roy, Alexis Antil, Edouard Provençal, George Carroll, Léonce Vézina, Denis Caron, Enée Rouleau, Salluste Richard, Alphonse Sirois, Malgloire Picard et Bruno Leclerc.

Classe de belles lettres.—M. Ludger Dumais a inscrit au cahier d'honneur, deux thèmes latins, quatre versions latines, deux versions grecques, deux compositions d'histoire et une composition anglaise; M. Victor Vézina, deux compositions françaises, une version latine, une version grecque, deux compositions en histoire et une composition anglaise; M. David Pellerin, un thème latin, une composition grecque, deux compositions en histoire; M. George Cloutier, un thème latin, une composition française, une composition en histoire et une composition anglaise; M. Angèle Guy, deux compositions en histoire. Cette Classe, qui ne compte que sept élèves, a donc inscrit trente et un devoirs au cahier d'honneur.

Classe de versification.—Quarante et un devoirs inscrits au cahier d'honneur. Voici, par ordre de mérite, les noms de ceux qui ont contribué à obtenir ce résultat: MM. Herménégilde Faucher, George Lavoie, Arthur Dessaint, Thomas O'Neil, Edmond Tremblay, Michel Chamberland, David Chenard, Silvio Deschênes, Régis Gagnon, Paul Downy, Elzéar Dionne, Zobeo Chenard, Joseph Lapointe et Louis Gagné.

Classe de méthode.—M. Philippe Chalout a mérité d'inscrire six devoirs au cahier d'honneur; M. Louis Demers, quatre devoirs; MM. Ovide Dumais, Eugène Pelletier et Charles Lévêque, chacun trois devoirs; MM. François Fournier, Nazaire Ouellet; Ludger Lé-

vêque et Luc Castonguay, chacun deux devoirs; MM. Armand Verreault et Arthur Dionne, chacun un de-
voir.

Voici les promotions qui ont été faites à cette séance:

Candidats: MM. Herménégilde Faucher et Arthur Dessaint.—*Académiciens:* MM. Arthur Lavoie, Ludger Dumais et Victor Vézina.

M. H. Faucher, George Lavoie, Victor Vézina et George Cloutier ont chacun lu un de leurs devoirs inscrits au "Cahier d'honneur."—Deux magnifiques poésies: "L'Évangile" et "Anecdote sur la vie de St Vincent de Paul" ont été déclamées, avec la plus grande perfection, la première par M. Ludger Dumais, et la deuxième par M. Arsène Hudon.

MM. Edouard Richard, Gustave Verreault, Emile Poirier et Arthur Lavoie, ont admirablement bien rendu une scène de Molière; "Monsieur de Pourcéau-gnac."

Un magnifique chant "La laitière et le pot au lait," a été exécuté par le "Chœur de la Société Ste Cécile."

Le Corps de Musique a exécuté deux magnifiques morceaux de son répertoire: la marche "Prairie," et la valse "Cordelia,"

Liste des membres actuels de "l'Académie St Thomas d'Aquin."

Académiciens: MM. Alphonse Pouliot, président; Narcisse Degagné, vice président; Arsène Hudon, secrétaire; Léonard Benoit, censeur; Edouard Richard, Emile Poirier, Gustave Verreault, Arthur Lavoie, Edouard Bernier, Téléphore Roy, Ludger Dumais et Victor Vézina.

Candidats: MM. Herménégilde Faucher et Arthur Dessaint.
Aspirants: MM. Alphonse Sirois, George Carroll, David Pellerin et George Cloutier.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU LIN (Suite).

Opération à faire subir au lin après le rouissage.—Comme nous l'avons déjà dit, le broyage du lin se fait généralement à la main, au moyen d'un instrument appelé *braye*, lequel est composé d'un bloc en bois traversé longitudinalement par deux ou trois rainures, dans lesquelles viennent s'introduire deux ou trois machoires également en bois.

Le lin sec est introduit entre le bloc et les machoires et est brisé complètement. Mais par ce genre de travail il se brise toujours un nombre considérable de fibres et le broyage ordinaire fait perdre une partie notable du produit.

L'industrie qui ne veut rien perdre et qui veut aller vite en besogne, tout en perfectionnant son travail, a inventé des brayes mécaniques qui font le travail tout aussi bien que les brayes à main, mais qui ne brisent pas les fibres et font l'ouvrage plus rapidement. Les plus parfaites de ces machines sont composées de plusieurs séries de rouleaux à divers mouvements de rotation et entre lesquelles passe le lin à broyer. En passant ainsi dans ces rouleaux, le ligneux du lin est concassé; mais si le lin a été broyé bien sec, en secouant un peu chaque poignée la plus grande partie de ce ligneux tombera.

Quelque soit le mode de broyage à employer, cette dernière opération doit être suivie de l'écochage, laquelle consiste à frapper le lin broyé, avec un couteau en bois, dans le sens de la longueur des fibres. Ce travail a pour but de lisser la filasse, de la démêler et de la débarrasser de toutes les parties ligneuses. C'est un travail long et fatigant que l'on exécute généralement au fur et à mesure des besoins.

Mais l'industrie a encore amélioré ce travail. Elle fait l'écochage, mais les écochoirs sont fixés à une roue mise en mouvement par un moteur quelconque, et l'écocheur n'a que la peine de tenir sa filasse appuyée sur une planche déposée à cet effet et de la laisser battre par les écochoirs.

Si nous examinons les diverses manipulations que le lin doit subir depuis sa récolte jusqu'à sa préparation complète pour le filage, nous voyons que ces opérations devant être faites à la ferme même, elles laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la perfection. Ces manipulations demandent aussi un temps précieux que les cultivateurs pourraient employer d'une manière bien plus avantageuse, dans d'autres parties de leur exploitation. L'industrie, au contraire, fait ces mêmes manipulations avec un perfectionnement complet et avec plus de rapidité; ce devrait donc toujours elle qui devrait travailler le lin. L'agriculture ne devrait que faire les travaux culturaux exigés par ces plantes, et les marchés pour la vente du lin devraient s'ouvrir aussitôt qu'il est arraché, séché et bottelé: c'est ce qui se fait généralement aux Etats-Unis, et là on n'a qu'à se louer des avantages de ce procédé, car les cultivateurs attendent moins longtemps pour la vente de leur produit, et ce dernier est moins exposé à se perdre; on se dispense aussi de tout rouissage et broyage, les manufacturiers ont à leur disposition un produit plus fort, plus blanc et très supérieur sous tous les rapports à la filasse qui lui était vendue autrefois par les cultivateurs. Il en est de même pour le lin comme pour la laine de nos moutons qu'il est plus avantageux d'envoyer à l'état brut dans les manufactures que de les travailler soi-même à la ferme pour en obtenir des étoffes.

Pour le lin comme à l'égard de beaucoup d'autres parties des exploitations agricoles, la division du travail ne peut être avantageuse, parce qu'elle enlève à l'agriculture des opérations qui sont surtout du ressort de l'industrie. On met cette dernière en état d'accorder plus d'attention aux choses spécialement agricoles et à les exécuter d'une manière plus parfaite.

Cependant le cultivateur a toujours besoin de lin, et comme il est peu acheteur, il prépare lui-même la filasse qui lui est nécessaire; mais cette quantité n'est toujours que très faible, et cela n'empêche pas que la plus grande partie de son lin destiné à la vente ne soit vendue immédiatement avant le rouissage, s'il trouve un acheteur.

Rendement du lin.—Le rendement du lin varie beaucoup suivant le genre de culture auquel la plante a été soumise et aussi suivant le climat et la variété du lin employée pour semence. En faisant connaître les chiffres de ce rendement, nous ne pouvons dans tous les cas ne donner que la moyenne, car dans une même localité et dans un même terrain, et avec de la même graine, la température fait varier les rendements d'une année à l'autre.

Les plus forts rendements qui ont été constatés ont été obtenus par un linier Anglais, du nom de Dickin-son. Ce rendement fut de 350 livres par arpent, et la moyenne de sa culture a été de 545 livres sur une même étendue de terrain. Mais il est bien rare, même dans les contrées où l'on apporte le plus grand soin à la culture du lin, d'atteindre à ces forts rendements. Aussi à Courtray, en Belgique, où l'on a la réputation de mieux entendre la culture du lin que partout ailleurs, on obtient en moyenne 430 livres de lin par arpent; en Angleterre, la moyenne ne dépasse pas 360 par arpent; dans l'Anjou, en France, 240 livres par arpent; dans la Picardie, 230 livres par arpent.

On a remarqué, en outre, que la proportion de la graine à la filasse est d'autant plus faible que la filasse est plus abondante, et réciproquement. Ainsi lorsque le produit en filasse est de 350 livres, le lin donne cinquante-cinq livres de graines par chaque cent livres de filasse. Quand le produit est de 240 livres, on obtient soixante et huit livres de graines par cent livres de filasse. En général, la graine de lin de Riga produit cinquante-cinq livres de graines par chaque cent livres de filasse.

Si l'on cultive le lin spécialement en vue de produire de bonnes graines, c'est-à-dire qu'on le place sur un terrain bien engraisé et qu'on le sème clair, le poids de la graine l'emporte beaucoup sur celui de la filasse, et la proportion peut atteindre de cent dix à cent vingt livres de graines par chaque cent livres de filasse.

Le produit brut du lin avant l'égrenage et le rouissage, c'est-à-dire immédiatement après le séchage, peut être évalué à une moyenne de 3,500 livres par arpent, pourvu que le lin ne revienne pas à de trop courts intervalles sur le même terrain.

CULTURE DU CHANVRE

La culture du chanvre a fait la richesse de contrées entières. Dans les vieux pays on fait avec le chanvre les toiles grossières pour l'usage que celles que nous confectioignons ici avec le lin, et comme le chanvre donne une filasse beaucoup plus forte que le lin, la durée de ces toiles est plus longue.

Le chanvre ne peut être l'objet d'une véritable grande culture, et raison de la multitude d'opérations que sa culture et ses manipulations exigent et qui ne doivent pas tarder à être faites. Deux arpents sont le maximum de chanvre qu'il est possible de cultiver sur une seule ferme et de manipuler convenablement. Les grands propriétaires, les cultivateurs qui possèdent une grande étendue de terres, ne doivent semer du chanvre que proportionnellement au nombre de bras dont ils peuvent disposer avec certitude non-seulement à l'époque de la récolte, mais encore pendant l'automne et l'hiver qui la suivent, époques où il faut s'occuper du rouissage, du séchage, de teillage et autres opérations qui nécessitent. Il est prouvé, par l'expérience, que lorsqu'on donne tous ces ouvrages à faire à la journée ou à l'entreprise, la culture du chanvre en définitif devient onéreuse à celui qui l'entreprend.

Dans quelques localités chaque chef de famille réserve, dans le voisinage de sa maison, un champ propre à la culture du chanvre, et où il en sème tous

les ans. Nous ne blâmons dans cette habitude que le défaut d'alternat. Cependant on supplée aux désavantages de toujours cultiver le lin sur un même terrain, par une surabondance d'engrais. On appelle ce petit champ du nom de *chenevière* que la ménagère est appelée à surveiller tout particulièrement. Ces petits champs ne donnent rien à l'industrie manufacturière; ils sont destinés à fournir le chanvre pour les besoins du ménage.

A part ces champs, le chanvre couvre de très grandes étendues de terrain dans toutes les localités où des filatures de chanvre sont établies.

Malheureusement l'extension des chenevières n'est pas recommandable sous le rapport sanitaire. Toutes les parties du chanvre exhalent, dans la chaleur ou quand on les écrase, une odeur forte, qui porte à la tête et qui devient à la longue narcotique. Il n'est point prudent de s'asseoir, et encore moins de s'endormir, pendant l'été, auprès d'un champ où l'on cultive le lin.

La préparation du lin exige un long rouissage, pendant lequel l'eau des plantes immergées se corrompt, de sorte que des odeurs pestilentielles s'échappent des routoirs; ces odeurs sont considérées comme la cause principale de fièvres intermittentes qui sont si générales dans les contrées où l'on cultive le chanvre sur une grande échelle. A l'époque du rouissage, vers l'automne, l'étranger qui passe à travers les localités où l'on rouit le chanvre, est presque suffoqué par les odeurs du routoir. En outre, les eaux du rouissage s'écoulent dans les cours-d'eau ordinaire et viennent détruire la pureté des eaux potables. Ces inconvénients ont contribué à diminuer la culture du chanvre. Si l'on pouvait trouver quelques moyens de faire disparaître ces odeurs, l'étendue de terrain que l'on consacre à la culture du lin serait bientôt doublée.

Néanmoins la culture du chanvre est tellement avantageuse, sa fibre reçoit des emplois tellement multipliés et tellement importants que nous nous étonnons de voir cette culture négligée dans nos localités. On demande à l'importation la plupart des toiles de chanvre et des cordages dont nous avons besoin, et dans quelques manufactures où ces produits sont fabriqués la matière première est demandée à l'étranger. Pourtant dans un pays comme l'est situé le nôtre, où l'emmagasinage des grains ou des farines se fait sur une aussi grande échelle que dans nos entrepôts, le besoin de sacs et de poches se fait grandement sentir. — (A suivre.)

Les Sociétés d'agriculture.

Depuis quelques jours les journaux annoncent l'élection des officiers et directeurs de nos différentes sociétés d'agriculture pour l'année 1884. Nous espérons que le choix en a été fait dans le plus grand intérêt des cultivateurs qui doivent se faire un devoir d'appartenir à nos sociétés. Comme nous l'avons souvent répété, les cultivateurs ne doivent pas laisser à d'autres le soin de leurs propres affaires. Les directeurs de ces sociétés doivent, de leur côté, viser à obtenir de nouvelles conquêtes dans leur rang, pour l'avenir.

Il y a des sociétés d'agriculture qui comptent dans leur rang au-delà de quatre cents membres. Cet

exemple ne doit pas demeurer stérile. Toutes nos sociétés d'agriculture peuvent compter autant de membres, sans trop d'efforts. Les hommes d'intelligence et de cœur qui veulent le progrès de l'agriculture et qui désirent l'amélioration du sort des cultivateurs doivent appartenir à nos sociétés d'agriculture de même qu'à nos cercles agricoles.

Cultivateurs, vous qui êtes nos meilleurs amis, nous vous invitons à ne pas rester indifférents à l'appel de ceux qui travaillent si activement à promouvoir vos intérêts, qui vous donnent l'exemple d'une bonne culture et qui voudraient vous voir entrer résolument dans la voie des améliorations agricoles.

Voici ce que se disent ces missionnaires dévoués au progrès de l'agriculture, à ceux qui refusent ou qui hésitent à se faire inscrire comme membres de nos sociétés d'agriculture :

Venez à nous, car nous sommes vos amis; nous encourageons les modestes et rudes travaux de l'agriculture; nous honorons, comme elle a droit de l'être, la plus belle des professions, la source première de la richesse et de la force d'un pays.

Nous avons des expositions agricoles, des réunions fréquentes où les conférences sur l'agriculture ne manquent pas, et ces expositions et ces réunions de nos cercles agricoles instruisent et éclairent les cultivateurs, divulguent le progrès, excitent une heureuse émulation et portent la connaissance des fruits de l'étude et de l'expérience.

Nous encourageons l'amélioration de nos races de bestiaux, en accordant des prix à ceux qui possèdent les plus beaux et les meilleurs reproducteurs, et les espèces les mieux appropriées aux besoins de notre culture et de notre sol.

Nous récompensons les meilleurs labours, la meilleure charrue, parce que le cultivateur qui laboure mal, ruine son sol, sa maison et ses enfants.

Nous accordons des prix aux meilleures semences, parce que de leur choix dépendent la qualité et la quantité de la récolte; les meilleurs instruments et les meilleures machines, parce que, en facilitant et économisant le travail, ils suppléent au manque de bras, la grande plaie dont nous avons tant à souffrir aujourd'hui.

Nous récompensons la bonne tenue des engrais, parce qu'ils sont les agents de la fertilité et de la production, parce qu'ils rendent à la terre les sels que les récoltes précédentes lui ont ravies, parce que, sans leur secours, il n'y a à attendre que stérilité et dépérissement.

Enfin, nous encourageons les produits de nos vergers, de nos jardins et de nos basses-cours, parce qu'ils concourent largement à l'alimentation publique, et que chaque jour, grâce à la facilité des transports, ils deviennent de plus en plus, pour le cultivateur, une source de bénéfices.

Nous voudrions que toutes nos sociétés d'agriculture pussent dire, comme la Société d'horticulture du comté de l'Islet: "Nous encourageons la persévérance, le dévouement de ces vieux serviteurs attachés et fidèles, quinze à vingt ans de leur vie au même toit, donnant leurs services, prodiguant leurs sueurs comme s'ils étaient les propres enfants du chef de leur exploitation."

Pour accomplir toutes ces grandes choses et pour vous associer au noble but à la fois agricole et social que poursuivent les sociétés d'agriculture, on ne demande à chaque cultivateur, par année qu'une modeste cotisation, une piastre ou deux, qui sera transformée, le jour des concours, en récompenses décornées aux cultivateurs qui ont bien mérité du pays!

Oui, amis cultivateurs, il suffit de réfléchir pour être frappé de l'importance du but de nos sociétés d'agriculture, pour comprendre les services qu'elles peuvent rendre, pour comprendre les résultats obtenus ou qu'on peut obtenir, si elles sont bien administrées et suffisamment encouragées.

Encouragez donc ces sociétés capables de transformer notre culture, de vaincre les mauvaises routines, de détruire les effets de l'insouciance et de l'apathie, d'atteindre enfin le grand but qu'elles se proposent: celui de faire rendre à la terre tout ce qu'elle peut rendre, et d'améliorer le sort et le bien être des cultivateurs.

Soins à donner au bétail pendant l'hiver.

Vu l'importance de ce sujet, on ne peut trop de fois y revenir et attirer l'attention des cultivateurs sur les soins les plus essentiels à donner au bétail.

Le bétail, à l'étable, doit être logé sainement, confortablement et rien ne doit être épargné pour le mettre à l'aise.

On doit entourer le bétail de tous les soins utiles à son fécond développement, à sa destination spéciale soit pour la viande ou le lait ou les deux ensemble, à sa conservation et même à son perfectionnement.

Les étables doivent être bien aérées et être tenues d'une manière irréprochable sous le rapport de la propreté. On doit aussi éviter les courants d'air. Jamais on ne doit y sentir une chaleur suffocante, ni le dégagement des gaz infects; l'air doit y être pur, les murailles toujours sèches. Jamais les bêtes doivent y être en sueur.

Dans l'étable tout doit être disposé de manière à ce que la circulation de l'air soit libre et prompte, le sol sain et sec, l'égouttement des urines facile et l'onlèvement des fumiers commode.

Rien dans l'étable ne doit troubler le bétail ni le gêner dans ses mouvements. On doit lui donner une litière suffisante pour ne point se salir en se couchant. La litière pourra n'être faite que tous les huit jours; mais chaque jour il faudra avoir la précaution d'étendre une bonne couche de litière fraîche sur l'ancienne.

Une rigole doit être établie derrière le bétail, sur toute la longueur, de manière à recevoir toute l'urine qui s'écoule, et à la conduire, au moyen d'une autre petite rigole, dans le réservoir à purin. On doit balayer les rigoles au moins une fois par jour, de même que toute la partie de l'étable non occupée par la litière.

Si l'on donne peu de nourriture au bétail, il donnera peu. Bien nourri le bétail coûte, mais lorsqu'il est mal nourri il coûte davantage.

Chaque espèce d'animaux doit recevoir le genre de nourriture le mieux approprié à sa nature et au service qu'on veut en tirer. Ainsi les bêtes laitières doivent recevoir les aliments les plus aqueux c'est-à-

dire qui contiennent le plus d'eau; les bêtes de travail doivent recevoir les substances qui, tout en nourrissant bien, donnent le plus de vigueur; les bêtes à l'engrais, les aliments les plus nutritifs.

La ration doit être calculée sur le poids de l'animal et son âge. L'animal adulte auquel on demande du lait ou du travail, doit recevoir sept livres de bon foin ou l'équivalent pour chaque deux cents livres de son poids. L'animal jeune, qui par conséquent est susceptible de croissance, doit recevoir, pour la même proportion de poids vif huit livres.

En général, le passage, ou d'une nourriture à l'autre, ou d'une ration plus forte à une ration plus faible, et réciproquement, ne doit jamais avoir lieu brusquement, mais progressivement.

La ration fournie ne doit jamais dépasser la quantité de nourriture que l'animal pourra utiliser, car alors tout l'excès passe au travers des organes digestifs sans produire d'effet. D'ailleurs cette trop grande abondance de nourriture est souvent funeste à la santé du bétail. Dono pas d'excès quant à la quantité de nourriture à donner au bétail.

La régularité dans la nourriture à donner au bétail est une condition indispensable pour assurer le succès. Il ne faut pas perdre de vue ce principe, que dix livres de foin régulièrement donnés profitent mieux à un animal que douze donnés sans soins.

Les heures de repas, de même que la ration, doivent être réglées.

Jamais le bétail ne doit souffrir de la faim et n'attendre son repas au delà de l'heure fixée.

Tout doit être calculé d'avance et réglé de manière à ce que le bétail soit bien nourri, aussi bien à la fin de l'hiver qu'au commencement.

Le maître doit toujours surveiller la distribution de la nourriture. Il doit faire en sorte qu'il n'existe nulle part des traînées de foin ou de paille.

Les fourrages rouillés, moisissés, poudreux et échauffés doivent être sévèrement rejetés, car ils sont irritants et essentiellement nuisibles aux animaux; on n'en doit faire que du foin. Toutefois si la rareté du fourrage exigeait qu'on les fît entrer dans l'alimentation, il faudra apporter la plus grande circonspection et ne les donner que mêlés imperceptiblement aux rations.

L'hiver, les animaux ne travaillent pas, et le cultivateur peu aisé, parfois même celui qui est riche, nourrit mal ses bestiaux, ou économise le foin, ou supprime l'avoine. Il semble que ce n'est qu'à regret que l'on donne un peu de paille, juste ce qu'il faut pour empêcher l'animal de mourir de faim. Triste économie, vous diront les cultivateurs intelligents qui ont le souci de leur art. Mauvaise entente de vos intérêts! L'animal mal nourri dépérit; au sortir de l'hiver, presque dépourvu de son poil, sans force, il ne pourra accomplir de labours, il fera moins d'ouvrage, et cette privation d'une nourriture nécessaire le disposera à la maladie et hâtera sa mort, sa mort une perte pour le cultivateur qui aura mesquiné sur la nourriture à donner à son animal.

L'animal mal nourri, on le sait, donnera un pauvre fumier. Pour avoir un engrais puissant, il faut que la nourriture soit bonne.

Ces conseils que nous venons de donner sont bons, mais qui les fera connaître aux cultivateurs insoucians qui croient en savoir assez pour n'avoir pas besoin de recevoir et de lire la *Gazette des Campagnes*.

Le chardon des champs.

La *Gazette des Campagnes* n'étant pas un journal que l'on conserve qu'au jour le jour, nous nous autorisons à entretenir parfois nos lecteurs de sujets qui ne sont pas d'actualité. Depuis quelques mois nous avons souvent entretenu nos lecteurs sur l'entretien et le soins à donner aux animaux de la ferme, parce que dans le cours de l'hiver les travaux du cultivateur se rapportent tout spécialement à ces soins.

Pendant nos longues soirées d'hiver, l'attention du cultivateur doit se porter plus loin, et il lui est nécessaire de se rendre compte des différentes causes qui peut être lui ont valu une mauvaise récolte; parmi ces causes, il doit classer les plantes parasites qui ont contribué à lui enlever la moitié des produits que sans elles il aurait pu réaliser, s'il eut essayé à les combattre et à leur disputer le terrain.

Qu'il nous soit permis de mentionner le *chardon des champs* qui nuit aux cultivateurs de trois manières: 1o. en étouffant les céréales et autres plantes; 2o. en piquant les moissonneurs lors de la récolte; 3o. en introduisant son grain dans le blé.

La racine du chardon des champs est vivace, grêle, rameuse et très longue; sa tige haute de deux à trois pieds. Il se trouve dans les champs, principalement dans ceux qui sont gras et humides.

On en débarrasse un champ, soit en l'arrachant à la main, ou une tenaille de bois faite exprès, soit en le coupant entre deux terres avec un couteau qu'on appelle *chardonneret*. On fait ordinairement cette opération à l'époque où les blés montent en tige.

Le point important est d'empêcher cette plante de grener, afin qu'elle se multiplie moins; mais comme on ne coupe pas les pieds qui se trouvent dans les champs voisins, sur le bord des fossés ou sur les côtés du chemin public, les vents apportent chaque année de nouvelles graines, au grand désespoir des cultivateurs qui font des dépenses pour débarrasser leurs terres de ce chardon.

En arrachant le chardon on obtient une plus grande longueur de racine, et, par conséquent, on remplit mieux le but qu'on le coupant; cependant le résultat est toujours sa multiplication, chaque racine isolée donnant naissance à un nouveau pied, qui la même année pousse faiblement, il est vrai, mais qui la suivante jouit de toute sa force végétative.

De quelque manière qu'on s'y prenne, il faut enlever de suite les chardons, et ne pas, comme on le fait que trop souvent, les laisser en tas, où ils nuisent presque autant que sur pied, car ils pourrissent lentement et piquent davantage secs que verts. A cette époque, ils sont encore assez tendres pour être mangés par les bestiaux, et si les bestiaux les repoussaient, il ne s'agirait que de les faire battre pendant quelques instants pour briser leurs épines. Par ce moyen, qu'on emploie parfois, on les rend utiles et on couvre une partie des frais de leur sarclage.

Nous devons observer que les racines de ce chardon subsistent plusieurs années en terre sans pousser de

tiges, de sorte qu'il ne faut pas croire que ces sarclages l'ont entièrement fait disparaître.

Mais n'est-il donc pas de moyen de débarrasser complètement un champ des chardons qui s'y trouvent? Oui, il y en a: par exemple, la culture à longs assolements, c'est à dire celle dans laquelle entrent des prairies artificielles. Il ne s'agit que de savoir observer la marche de la nature pour trouver les moyens de la diriger conformément aux intérêts de l'homme.

Pour détruire radicalement le chardon des champs, il faut mettre le terrain dans lequel il s'y trouve, en prairie au moins pendant trois ans, en ayant soin de le sarcler la première année avec le plus d'exactitude possible.

Choses et autres.

Fromageries prospères — Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant les différents rapports, des fromageries, que nous empruntons au *Courrier de Maskinonge*.

Ces détails sont bien propres à nous démontrer les avantages que l'on peut retirer en fournissant le lait aux fromageries.

Nous commencerons par celle de M. Gabriel Caron, de Louisville, que nous allons résumer aussi brièvement que possible:

Le total du lait apporté à cette fromagerie a été de 614,226 lbs, qui a donné 64,340 lbs de fromage, lequel a été vendu depuis 9½ à 11½ centins, donnant une moyenne de 10½ centins, formant la jolie somme de \$6,732,69.

La quantité moyenne de livres de lait pour faire une livre de fromage a été de 9 lbs et neuf-seizième.

La fromagerie de La Baie du Febvre, depuis le 1er Mai jusqu'au 4 Novembre a donné 95,169 livres de fromage, qui ont rapporté une somme de \$9,940,24, qui a été réparti entre les 55 patrons.

Dans un rapport de M. le Secrétaire des fromageries de St-Jean-Baptiste de Rouville, adressé au *Courrier de St-Hyacinthe*, nous voyons qu'il existe six fromageries dans cette paroisse. Le résultat obtenu dans la fabrication du fromage fait honneur aux cultivateurs de cette paroisse. Un de ces cultivateurs, M. Ed. Chabot a réalisé, avec le lait de 27 vaches, la somme de \$520.

1o.—La fromagerie de M. Jourdain: 210 vaches ont donné 517,711 lbs de lait; 54,704 lbs de fromage: \$4,368,72 de revenu net à ses patrons.

2o.—La fromagerie de M. Nadeau: 215 vaches ont donné 553,170 lbs de lait; 62,793 lbs de fromage: \$5,007,34 de revenu net à ses patrons.

3o.—La fromagerie de M. Tétrault, père: 250 vaches ont donné 593,678 lbs de lait; 61,421 lbs de fromage: \$4,923,17 de revenu net à ses patrons.

4o.—La fromagerie de M. Hébert: 190 vaches ont donné 466,565 lbs de lait; 50,901 de fromage: \$3,991,51 de revenu net à ses patrons.

5o.—La fromagerie de M. Vincoletto: 160 vaches ont donné 342,477 lbs de lait; 33,518 lbs de fromage: \$3,204,07 de revenu net à ses patrons.

6o.—La fromagerie de M. Lussler: 178 vaches 370,631 lbs de lait; 41,543 lbs de fromage: \$3,359,15 de revenu net à ses patrons.

Le grand total des affaires des six fromageries de la paroisse de St Jean de Rouville est comme suit: Total des vaches 1233; total de livres de lait, 2,854,222; total de livres de fromage, 309,391. Recettes brutes, \$29,460 05. Coût de la fabrication, \$4,660 53. Profits nets, \$24,859 53. La façon 1½ cts. Environ 9½ lbs de lait pour une livre de fromage. Le prix moyen du fromage a été de 9½ cts.

Si nous voulons obtenir de beaux animaux perfectionnons nos prairies et nos pâturages.—L'amélioration de nos terrains à prairie et à pâturage doit être de la part des cultivateurs l'objet de leur plus sérieuse attention, puisque de là dépendra en partie le perfectionnement de leurs animaux. On ne peut s'attendre à un succès dans l'élevage de ces animaux sans avoir auparavant pourvu à leur procurer une nourriture suffisante et de

bonne qualité: agir autrement en visant d'abord à l'achat d'animaux améliorés pour perfectionner nos races, serait commencer par où nous devrions finir.

Un pâturage amélioré avec assez de prairies pour produire une quantité suffisante de foin, ne peut manquer d'amener une grande amélioration dans notre bétail, avec une attention convenable de notre part quant au choix et à la progéniture. C'est le seul moyen certain qui soit à notre disposition pour améliorer profitablement notre bétail.

Sans bestiaux, nous ne pouvons recueillir de bonnes récoltes sur des terres cultivées depuis longtemps.

Le bœuf et le mouton paraissent en grande demande sur les marchés étrangers, et ces deux articles, ainsi que le beurre et le fromage, devraient compter entre nos principaux produits et abonder pour l'exportation. Ces articles, avec l'attention et les soins convenables peuvent être produits avec avantage.

Néanmoins nos six mois d'hiver, les cultivateurs pourraient retirer beaucoup de profit avec les animaux nés du pays, avec l'attention nécessaire à leur nourriture et à la propagation de leur race. Nos vaches canadiennes généralement ont cela d'avantageux, qu'elles donnent un lait très riche. Nous avons toujours pensé que si l'on donnait à ces vaches les soins convenables, quant à la production, au choix et à la nourriture, il ne pourrait y en avoir de plus profitable pour le cultivateur Canadien en général, du moins jusqu'à ce que les perfectionnements en agriculture soient plus avancés.

Colonisation.—M. G. Vekeman, de Sherbrooke, sur le point de partir pour la Belgique, prie les personnes qui auraient des terres à vendre, de l'en avertir sans délai et par écrit, en lui donnant tous les détails nécessaires.

Ceux qui désireraient trouver des familles pour leur faire cultiver des terres, ou des jardiniers, ou des ouvriers, sont également priés d'envoyer leurs conditions et adresse.

M. G. Vekeman prie tous les journaux canadiens-français de reproduire cet avis au moins une fois et plusieurs fois, si possible.—*Pionnier de Sherbrooke.*

RECETTES

Préparation du café pour les pauvres et pour les personnes qui ont l'estomac faible, la santé délicate.

Prenez: deux livres de café de la qualité la plus odorante et mettez-le dans la brûloire. Quand il aura pris chaleur, joignez-y quatre livres d'orge de belle qualité, bien propre, et lorsque le tout sera torréfié au point convenable, concentrez-le dans un vase non bien vernissé, en le couvrant d'abord d'un papier et, par-dessus, d'un linge qui empêche l'évaporation de la vapeur aromatisée.

Quand le mélange sera refroidi, mettez-le en poudre dans le même vase et conservez-le, pour l'usage ordinaire, bien bouché et dans un lieu bien sec, à l'abri du contact de l'air.

Ce mélange, qui acquiert par sa concentration le goût et le parfum d'un café de qualité médiocre, lui est infiniment préférable pour l'économie et surtout pour la santé.

Les personnes d'une poitrine délicate se trouvent bien de son usage, et il nourrit et fortifie singulièrement, sans inconvénient, celles qui en prennent habituellement ou guiso de café au lait.

Papier à dérouiller le fer et l'acier.

On imprègne d'une forte dissolution de colle forte une feuille de papier, puis on la saupoudre avec de l'émeri fin ou du grès pulvérisé. Le verre ou la pierre pilés, produisent le même effet. Il faut, lorsqu'on a tamisé l'émeri ou le verre sur le papier collé, le recouvrir d'une feuille de papier sur laquelle on passe un rouleau en appuyant fortement, afin que toutes les parties pulvérisées puissent adhérer fortement au papier. On secoue le papier lorsqu'il est sec, afin de faire tomber tout ce qui ne serait pas adhérent.

Lorsqu'on veut nettoyer les ustensiles, des armes ou autres objets en fer, on déchire un morceau de ce papier avec lequel on enduit la rouille ou la crasse adhérente au fer. On donne différents degrés de finesse aux matières qui doivent composer ce papier, on les varie selon qu'on veut donner au fer un poli plus ou moins beau.

Moyen d'empêcher l'acier de se rouiller

Pour prévenir la rouille sur les objets d'acier poli, les couteliers anglais les frottent avec de la chaux vive en poudre, ou ils les trempent dans l'eau de chaux avant d'en faire l'expédition.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour les travaux de l'Île aux Grues," seront reçues jusqu'à Mardi le 8^{me} jour de Janvier 1884, inclusivement, pour la construction de travaux devant relier la jetée de l'Île aux Grues, comté de Montmagny, Québec, à la terre ferme, conformément aux plans et devis que l'on pourra voir, en s'adressant à M. E. P. Bondar, sous-ingénieur, à Saint-Thomas, Montmagny, qui fournira des formules imprimées de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies et à être signées de leur main; sans cela elles ne recevront aucune considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque, fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics, pour une somme égale à cinq pour cent du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée: le chèque sera remis. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,

Secrétaire.

Ministre des travaux publics.
Ottawa, 6 Décembre 1883.

20 décembre 1883.



QUATRE MALLES laisseront BERSIMIS d'ici le 1^{er} Janvier 1883-84 pour la POINTE AUX ESQUIMAUX, le 26 DECEMBRE courant, le 25 JANVIER, 25 FEVRIER, et le 25 MARS prochain, et DEUX MALLES laisseront la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE, le 25 JANVIER et le 25 MARS 1884.

Les lettres et les journaux déposés et reçus au Bureau de Poste de Québec, JUSQU'AU 18 DECEMBRE COURANT, 17 JANVIER, 17 FEVRIER, et 17 MARS PROCHAINS, pour les endroits situés entre BERSIMIS et POINTE AUX ESQUIMAUX, seront expédiés par les courriers qui laisseront Bersimis aux dates ci-haut mentionnées.

Les lettres et journaux destinés aux endroits situés entre BONNE ESPERANCE et la POINTE AUX ESQUIMAUX, déposés ou reçus au Bureau de Poste de QUÉBEC jusqu'au 18 DECEMBRE et 17 FEVRIER prochain, seront expédiés à destination.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 3 décembre 1883.

18 décembre 1883.